

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL

SEANCE
DU JEUDI 24 OCTOBRE 2024 A 17H00

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-quatre octobre à dix-sept heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Pavier – Allée des Marronniers – 91640 Fontenay les Briis, en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain DESOUTER, Président.

La présente séance du Comité Syndical fait suite à celle du Jeudi 17 octobre 2024 au cours de laquelle il a été constaté que le quorum n'avait pas été atteint.

Le Comité Syndical est à nouveau convoqué à cinq jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Date de convocation :

La présente assemblée a été convoquée suite à l'envoi d'une nouvelle convocation le 18 octobre 2024.

Ordre du jour transmis avec la convocation

Adoption du compte-rendu de la séance du 27 Juin 2024

Délibérations :

1. Projet de délibération – Choix du mode de gestion du service public de l'eau potable sur les communes de Sermaise, Boissy le Sec, Roinville sous Dourdan
2. Projet de délibération - Sollicitation d'un emprunt sur le budget annexe pour la création d'une interconnexion de secours de Dourdan
3. Projet de délibération – Convention de participation Prévoyance Droit Public
4. Projet de délibération – Admissions des créances éteintes
5. Projet de délibération - Décision Modificative n°2 du budget principal
6. Projet de délibération - Décision Modificative n°1 du budget DSP

Echanges et Débats :

Liste des présences :

Communes	Titulaires / Suppléants ?	Noms Prénoms	P = Present(e) / Abs = Absent(e) / R = Représenté(e)	A donné Pouvoir à
Angervilliers	T	Mme BOYER Dany	ABS	
	T	Mme POUCHET Elody	ABS	
	S	Mr ROULOT Amand	-	
	S	Mme LE BRIS Bénédicte	-	
Boissy-le-Sec	T	Mr KOPACZ Patrice	P	
	T	Mr BOUBET François	P	
	S	Mr LEROY Alexis	-	
	S	Mme POIRIER Cécile	-	
Briis-sous-Forges	T	Mr DASSA Emmanuel	ABS	
	T	Mr KASPERSKI Guillaume	ABS	
	S	Mme VERA Méline	-	
	S	M BASTIN Emmanuel	-	
Bruyères-le-Châtel	T	Mr PREHU Didier	ABS	
	T	Mr GIRARD Arnaud	ABS	
	S	Mr ROUYER Thierry	-	
	S	Mme PIQUE Valérie	-	
Courson-Monteloup	T	Mr CHAINTREUIL Daniel	ABS	
	T	Mr ARTORE Alain	ABS	
	S	Mme ANTONIO	-	
	S	Mr AUNAY	-	
Fontenay-les-Bris	T	Mr DEGIVRY Thierry	ABS	
	T	Mr BRUNEL Jérémie	ABS	
	S	Mr Emmanuel GOBLET	-	
	S	Mr Francis FRAPIER	-	
Forges-les-Bains	T	Mme MARTIN Séverine	ABS	
	T	Mr VERGNIEUX Philippe	ABS	
	S	Mme RIGAL Valérie	-	
	S	Mr SALANON Jean	-	
Dourdan	T	Mr PANOT Benoît	P	
	T	Mr DE CARVALHO Paolo	ABS	
	S	Mr LARREGAIN Laurent	-	
	S	Mr LAFFONT Ludovic	-	
La Forêt le Roi	T	Mme GANGNEBIEN Anne-Marie	ABS	
	T	Mr FROGER Patrick	ABS	
	S	Mr AUBERGE Thibaut	-	
	S	Mr TETU Jean-François	-	
Les Granges le Roi	T	Mr VALLEE Pierre	ABS	
	T	Mr VERSTRAETE Jean-Luc	ABS	
	S	Mme DE BOERDERE Christelle	-	
	S	Mr DEPARDIEU Roland	-	
Le Val Saint-Gemain	T	Mr PALLEAU Michel	ABS	
	T	Mme PETITOT Marie-Françoise	ABS	
	S	Mme COLBOIS Maud	-	
	S	Mme LAROUSSE Nelly	-	
Roinville-sous-Dourdan	T	Mme DUHAY Lise	ABS	
	T	Mr BENOUDNINE Jonathan	ABS	
	S	Mr BARILLIER Hugo	-	
	S	Mr FUGAZZA Paul	-	
Saint Cyr sous Dourdan	T	Mr DESOUTER Alain	P	
	T	Mme COLOT Geneviève	ABS	
	S	Mr FONSECA Antonio	-	
	S	Mme LIRZIN Cécile	-	
Saint Maurice Montcouronne	T	Mr BERRICHILLO William	ABS	
	T	Mr DELOMME Christian	ABS	
	S	Mr GAY Simon	-	
	S	Mr MARTINS David	-	
Sermaise	T	Mr LARQUETOU Sylvain	P	
	T	Mme ROZENSTHEIM Béatrice	ABS	
	S	Mme GAREL Maryse	-	
	S	Mme HAUTEFEUILLE Magali	-	
Vaugrigneuse	T	Mme BLANCHIER Thérèse	ABS	
	T	Mr VIVAT Francis	ABS	
	S	Mme NESSLER Sylvie	-	
	S	Mr CHEVIRON Guénaël	-	

Quorum :

<u>Nombre de Membres en exercice composant le Comité Syndical :</u>			32
<i>Nombre de Présents</i>	<i>Nombres de Pouvoirs (absents représentés)</i>	<i>Nombres d'Absents</i>	VOTANTS
5	0	27	5

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Assistaient également à la séance :

S. MENESTREAU – Directeur Général

S. MAJEROWICZ – Directrice Générale Adjointe

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h02

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Alain DESOUTER.

Secrétaire de séance : Mr Benoît PANOT

Adoption du compte rendu de la séance précédente

Adoption à l'unanimité

Délibérations

1) Projet de délibération – Choix du mode de gestion du service public de l'eau potable sur les communes de Sermaise, Boissy le Sec, Roinville sous Dourdan

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Les élus des communes concernées sont favorables pour une gestion en Régie de leur territoire.

2) *Projet de délibération - Sollicitation d'un emprunt sur le budget annexe pour la création d'une interconnexion de secours de Dourdan*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Le Directeur expose les caractéristiques de l'emprunt qui permettra de financer les travaux d'interconnexion de la ville de Dourdan.

3) *Projet de délibération – Convention de participation Prévoyance Droit Public*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Le coût supplémentaire évalué part employeur dans le cadre de la mise en place de la prévoyance pour les collaborateurs de droit public s'élève à **2 781.58 €** (*hors prime d'astreintes*) pour l'année 2025.

4) *Projet de délibération – Admissions des créances éteintes*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Mr Panot, souhaiterait connaître le nombre de créances éteintes lié au surendettement et le montant associé pour le Secteur DSP de Dourdan.

Après sollicitation de Véolia, voici leur retour :

« Les surendettements ne sont pas comptabilisés en tant que tel, ils se retrouvent dans le montant des irrécouvrables. »

Pour rappel en 2023, le montant des abandons de créances s'élevait à 219 € pour un nombre total de 3 créances éteintes pour le secteur de Dourdan.

5) *Projet de délibération - Décision Modificative n°2 du Budget Principal*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

6) *Projet de délibération - Décision Modificative n°1 du budget DSP*

Echanges préalables :

Décision :

APPROUVE

REFUSE

Unanimité

Pour :

Contre :

Abstention :

Commentaires :

Echanges et débats :

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h05

**Le Secrétaire de séance,
Benoît PANOT**

TABLEAU DES DELIBERATIONS PRISES

N° DE LA DELIBERATION	INTITULE DE L'ACTE
DCS2024-26	Choix du mode de gestion du service public de l'eau potable sur les communes de Sermaise, Boissy le Sec, Roinville sous Dourdan
DCS2024-27	Réalisation d'un contrat de prêt PSPL transformation écologique d'un montant total de 4 502 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'interconnexion du réseau d'eau potable de Dourdan
DCS2024-28	Protection sociale complémentaire Droit Public 2024-2029 Convention de participation prévoyance du CIG GC
DCS2024-29	Admissions des créances éteintes
DCS2024-30	Décision modificative n°2 du budget principal
DCS2024-31	Décision modificative n°1 du budget annexe DSP